

Conditions générales de participation à la conférence de Johanne Lemieux « L'enfant adopté et d'accueil et l'école : 12 conseils pour un vécu scolaire réussi».

- 1) Les inscriptions se font via le site Internet d'Adoptons-Nous **exclusivement. Les couples / familles s'inscrivent individuellement.**
- 2) Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée jusqu'à concurrence du nombre maximum de places disponibles.
- 3) **Aucune confirmation d'inscription n'est envoyée** par mail, seule une fenêtre s'affiche juste après l'envoi du formulaire. Celle-ci confirme que nous avons bien reçu votre inscription.
- 4) Le paiement de l'entrée :Frs 30.-/personne ou Frs 50.-/couples **si vous êtes membres de l'association ou de CimeesS** ; respectivement Frs 35.- /personne **(si vous n'êtes pas membres de l'association ou de CimesS)** se fait sur le CCP d'Adoptons-Nous (CCP 17-392753-3, IBAN CH17 0900 0000 17392753 3 au Nom d'Adoptons-Nous, 2016 Cortaillod) jusqu'au 15 octobre au plus tard. Cela confirme l'inscription. **Dès le 16 octobre , merci de ne plus verser l'argent sur le compte, mais de payer à votre arrivée sur place.**
- 5) La réduction de 5.-/personnes est octroyée aux membres d'Adoptons-Nous & Accueil familial et de CimesS ayant payé leur cotisation annuelle 2019.
- 6) **Aucune confirmation de paiement n'est envoyée.**
- 7) Aucun remboursement n'est effectué en cas de désistement, de non-participation, etc. (liste non-exhaustive), même en cas de force majeure.